

# La pression fiscale s'allège, mais reste lourde

La pression fiscale est sur une tendance baissière au Maroc. Elle est tombée à 21% en 2015 contre 21,5% en 2014 et une moyenne annuelle de 22,5% entre 2009 et 2013. Un allègement à relativiser, les différentes catégories de contribuables ne le ressentant pas avec la même acuité. De même, l'OCDE estime que la pression fiscale reste élevée dans le pays. Sur la période 2000-2014, la hausse a avoisiné ou dépassé les 4,5 points de pourcentage.

La pression fiscale est-elle en train de s'alléger au Maroc ou reste-t-elle lourde ? Les avis divergent, la méthode de calcul de ce ratio n'étant pas uniformisée sur le plan international. La dernière estimation de cet indicateur figure dans le rapport annuel 2015 de Bank-Al Maghrib (BAM), fraîchement publié. La pression fiscale, qui y est définie comme le ratio des recettes fiscales au PIB nominal, s'est allégée à 21% contre 21,5% en 2014 et une moyenne de 22,5% entre 2009 et 2013. BAM abonde ainsi dans le même sens que la Banque mondiale et le cabinet d'expertise américain PricewaterhouseCoopers (PwC). Dans leur classement «Paying Taxes 2016», ils montrent, en effet, que le Maroc a grignoté 4 places pour occuper le 62<sup>e</sup> rang mondial (sur 189 économies), après avoir gagné 12 autres dans le classement de l'année précédente. Le taux d'imposition total moyen est de 49,1% pour le Maroc, principalement constitué de l'impôt sur les bénéficiés (25,4%) et l'impôt sur le travail (22,3%), selon ce classement.

À noter que PwC évalue le niveau d'allègement des systèmes fiscaux sur la base de trois critères : la pression fiscale totale effectivement supportée par les entreprises (l'ensemble des impôts et taxes payés par une entreprise exprimé en % du bénéfice avant imposition), le temps nécessaire aux entreprises pour satisfaire à toutes les demandes en matière fiscale et le nombre de paiements à réaliser. Le Maroc a pu remonter dans ce classement grâce notamment aux améliorations de son système de paiement électronique des impôts qui devra, d'ailleurs, connaître de nouvelles réalisations l'année prochaine. Le paiement en ligne permet aux entreprises, selon le rapport, d'économiser 21 heures sur le temps nécessaire pour s'acquitter de leurs obligations fiscales. Il rappelle qu'en 2013, le paiement des taxes nécessitait en moyenne 232 heures par an à une entreprise marocaine, contre



En 2013, le paiement des taxes nécessitait en moyenne 232 heures par an à une entreprise marocaine, contre seulement 211 en 2015.

seulement 211 heures par an en 2015. Pour l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la pression fiscale reste élevée au Maroc. Sur la période 2000-2014, la hausse a avoisiné ou dépassé les 4,5 points de pourcentage, au même titre qu'en Afrique du Sud, au Rwanda et en Tunisie, d'après un rapport de l'OCDE. La Tunisie présente le niveau d'imposition le plus élevé en Afrique en 2014, avec 31,3%, suivie du Maroc (28,5%), selon l'Organisation. Les impôts sur la consommation contribuent au total à hauteur de 35 à 40% environ et les cotisations de sécurité sociale représentent 20 à 28% au Maroc comme en Tunisie, toujours selon l'OCDE. Concernant justement la répartition de cette pression fiscale, des économistes marocains considèrent que ce sont les salariés et les consommateurs moyens qui la subissent le plus dans le pays. À noter également que 2% des entreprises seulement paient 80% l'impôt sur les sociétés au Maroc. ■

Le Maroc a gagné 12 places en 2015 puis 4 en 2016 dans le classement «Paying Taxes» de la Banque mondiale et PwC.